



Association Fribourgeoise  
des Assistants en Soins et

AFDASSSC Santé Communautaire



Syndicat Suisse des services publics ssp

Fribourg, le 16 décembre 2011

Communiqué de presse

*Une classe salariale supplémentaire pour les ASSC*

## **Un premier pas vers la reconnaissance d'une jeune profession**

L'association fribourgeoise des assistant-e-s en soins et santé communautaire (AFDASSC) et le SSP saluent le travail de la commission d'évaluation des fonction (EVALFRI) qui attribue aux ASSC certifié-e-s - jusqu'ici colloqué-e-s en classe 10 – une classe salariale supplémentaire, soit la classe 11 à partir de 2012. Cela correspond à Fr. 154.- de plus en tout début de carrière et à Fr. 255.20.- en fin de carrière (échelle des traitements 2011).

A la veille de Noël, cette augmentation salariale est la bienvenue. Mais c'est surtout un premier pas vers la valorisation de ce métier récent, créé en 2001, qui en a bien besoin au vu des compétences et de la charge de travail qui n'a fait que d'augmenter ces dernières années. En tant qu'association professionnelle nous récoltons les témoignages empreints de frustrations et de mécontentement de notre base.

Mais quelles sont ces frustrations ?

Le rôle des ASSC n'est souvent pas suffisamment clair et bien compris par beaucoup d'employeurs. Selon qu'un-e ASSC travaille dans un EMS ou à l'hôpital, ses tâches et responsabilités peuvent fortement varier. Souvent c'est un sentiment d'exploitation qui prédomine au travers des témoignages des ASSC. Elles/ils ont souvent l'impression d'être des « bouche-trous à bon marché » ou des « infirmières-ers au rabais ».

Cette amélioration concrète des conditions de travail des ASSC est possible grâce à l'engagement des associations et syndicats, notamment l'AFDASSC et le SSP. Notre engagement sera d'autant plus efficace si davantage de professionnels de la santé, notamment des ASSC nous rejoignent ! Ceci est d'autant plus important face aux enjeux qui touchent actuellement le secteur de la santé (introduction des DRG ou forfaits par cas, Managed Care ou réseau de soins intégrés).

Nous continuerons à nous engager pour de bonnes conditions de formation et de travail.

Personnes de contact :

- Mélanie Huguet, Présidente de l'AFDASSC, 079 576 83 55

- Wyna Giller, secrétaire syndicale SSP, 076 448 27 23